Objets à jeter dans les
ORDURES MÉNAGÈRES

Imprimerie Lemaire - crédit photos : Citéo - mise en page : www.comincreation.fr

CITEO

Guide du Tri

Un doute, une question sur le tri ?
contactez votre ambassadrice du tri
06 72 87 99 09
ambassadricetri@cc-briechampenoise.fr

Contenants et objets à jeter
À LA DÉCHETTERIE

En plus des contenants que vous avez l'habitude de trier dans le sac jaune

à partir du
1er janvier 2023

Bonne nouvelle pour le tri !

TOUS les emballages en plastique vont dans le sac jaune

POTS

POCHES, BERLINGOTS ET TUBES

Vidés Séparés

C'est facile ! Pas besoin de les laver, il suffit de les vider et de les séparer

FILMS, COQUES, BARQUETTES ET BLISTERS

À trier : les cales en plastique ou en polystyrène et le papier bulle qui protègent votre colis. En grande quantité, privilégiez la déchetterie.

SACS ET SACHETS

CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

je dépose aussi

capsules à café et à thé en métal et en plastique

papier cadeau en papier et plastique

Dans le sac jaune, on met :

- Le sac de lingettes **pas** ✗ les lingettes
- L'emballage de la brosse à dents **pas** ✗ la brosse à dent
- La boîte en carton des mouchoirs en papier **pas** ✗ les mouchoirs en papier

En résumé, un emballage ça doit :

- contenir et /ou regrouper des produits (alimentaires ou non)
- faciliter la mise en rayon
- conserver et protéger les produits (alimentaires ou non)
- informer les consommateurs

verre c'est toujours dans la colonne à verre

couvercles en métal et en plastique = sac jaune